



Strasbourg Du 22
Danse au 25
l'été août
2022



Pour vous inscrire

- Téléchargez le document
- Sélectionnez votre adhésion et le nombre stage(s)
- Choisissez votre / vos stage(s) (page 2)
- Choisissez votre mode de paiement
- Validez le règlement intérieur
- Renvoyez par mail ou par courrier (contact à la fin du document)

Lieux :

- Fossé des Treize (6 rue Finkmatt, 67000 Strasbourg)
- Gymnase du Schluthfeld (45-47 rue de Saint-Dié, Strasbourg)

BULLETIN D'INSCRIPTION ADULTES / ADOLESCENTS (À partir de 13 ans) COORDONNÉES

Nom : _____ Prénom : _____
 Date de naissance : _____
 Adresse : _____
 P / Ville : _____ Pays : _____
 Téléphone : _____ Mobile : _____
 Email : _____
 Vous prenez des cours de danse ? Merci d'indiquer le lieu :

ADHÉSION

L'adhésion est valable du 1er août 2022 au 31 juillet 2023.

Adhésion individuelle	18 €
Adhésion familiale	25 €
Adhésion étudiante	8 € (justificatif nécessaire)

FORMULE STAGE

	INSCRIPTION AVANT LE 10 AOÛT		INSCRIPTION APRÈS LE 10 AOÛT	
	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif plein	Tarif réduit
YOGA	35 €		40 €	
STAGE	97 €	87 €	110 €	90 €
STAGE INTENSIF	125 €	115 €	135 €	120 €

- 10 % sur le montant total à partir du deuxième stage (hors adhésion)

*Tarif réduit : Pour les élèves des ateliers hebdomadaires du CIRA, groupe à partir de 5 personnes / par stage, et pour les personnes ayant entre 13 & 26 ans

Total €
 Le montant total comprend l'adhésion obligatoire et le(s) stage(s) choisi(s)

MODE DE PAIEMENT

Par chèque (de 1 à 3 fois) à retourner au CIRA

Virement bancaire IBAN : FR 76 1027 8010 8800 0209 6504 594 // BIC CMCIFR2A

Chèque vacances et / ou coupon sport à retourner au CIRA

Renseignements : info@ciradances.fr / www.ciradances.fr / tel. 06 28 84 92 65

JE SOUHAITE M'INSCRIRE AUX STAGES QUI SUIVENT

(cochez les choix correspondants)

STAGES ADOS / ADULTES - chaque jour du 22 au 25 août

	Niveaux	Horaires
YOGA Yogo Nguyen	Tout public	08h00-08h45
FLOW WORK Cie LABOTILAR	Tout public	12h15 - 13h30
JAZZ Bruno Agati	Intermédiaire / avancé	12h15- 13h30
ORIENTAL EXPÉRIMENTAL Soraya Baccouche	Tout public	12h15-13h30
BARRE À TERRE Marie-Paule Marbach	Tout public	18h00 - 19h15
CLASSIQUE Christelle Daujean	Débutant / intermédiaire	19h00-20h30
JAZZ Bruno Agati	Débutant / intermédiaire	19h00 - 20h30
CLASSIQUE Christelle Daujean	Intermédiaire / avancé	20h30 - 22h00
CABARET Bruno Agati	Tout public	20h30 - 22h00
CORPS - OBJET EN MOUVEMENT Gilbert Meyer	Tout public	19h30-21h30

STAGES INTENSIFS ADOS / ADULTES - chaque jour du 22 au 25 août

	Niveaux	Horaires
BUTÔ Yumi Fujitani	Tout public	09h00-12h00
CONTEMPORAIN* Cie Labotilar	Tout public	19h30 - 22h00

* Le stage de Contemporain aura lieu au Gymnase Schluthfeld

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Art.1 : ADMISSION

L'adhésion a lieu au moment de l'inscription à un stage ou à un atelier hebdomadaire. La validité de l'adhésion couvre chaque saison du 1er août au 31 juillet. Le montant de l'adhésion est fixé chaque année par l'Assemblée Générale du CIRA. L'adhésion vous donne les pouvoirs de membre de l'association, vous êtes électeur et éligible, tels que nos statuts les prévoient. La date de l'Assemblée Générale est confirmée sur notre site Internet et une invitation vous est communiquée via notre newsletter 15 jours avant.

Art.2 : L'INSCRIPTION

Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles. Tout engagement annuel commencé est dû en totalité. Le paiement peut-être effectué en trois versements ou plus selon les cas particuliers. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf pour raison exceptionnelle ou médicale entraînant un arrêt de travail. Dans tous les cas, un justificatif vous sera demandé avec un certificat médical original à l'appui, ou en cas de force majeure (avec justificatif). Toutefois, le CIRA retiendra 30% du tarif correspondant aux frais administratifs.

Art.3 : PONCTUALITÉ

Les stages débutent et finissent à l'heure indiquée sur le planning. Par respect pour le professeur et les autres participants, il est demandé d'être ponctuel.

Art.4 : NOMBRE MINIMUM D'INSCRIPTIONS PAR STAGE

Le CIRA se réserve le droit d'annuler les ateliers et les stages si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, chaque adhérent pourra choisir entre : être remboursé ou bénéficier d'un avoir sur la saison en cours.

Art.5 : NIVEAU DU STAGIAIRE

Les professeurs se réservent le droit de changer les élèves, le/la participant-e, de niveau dans les ateliers ou les stages.

Art.6 : SÉCURITÉ

Le stagiaire s'engage à prendre connaissance des consignes de sécurité sur le lieu du déroulement des stages :

Des sprays de produits désinfectants, du gel hydroalcoolique, des bobines d'essuie-main seront mis à votre disposition. Le port du masque est obligatoire pour la circulation dans le bâtiment (ayez votre propre masque). L'accès aux stages sera limité uniquement aux stagiaires inscrits. Le stagiaire s'engage à ne pas se présenter au stage, en cas de fièvre, de toux sèche et autre symptôme de suspicion du virus Covid 19. En cas de maladie déclarée, vous vous engagez à prévenir le CIRA. Les consignes de sécurité vont être envoyées dès validation de votre inscription.

Art.7 : RESPONSABILITÉ

La responsabilité de l'association ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi lors des cours. En dehors des horaires des stages, l'association n'est pas responsable des élèves mineurs participants aux ateliers adultes. Les élèves doivent prendre soin d'être couverts par une compagnie d'assurance personnelle (responsabilité civile). Pour les mineurs une autorisation parentale est obligatoire.

Art.8 : CAPTATION / DROIT À L'IMAGE / NOTES

Les prises de films, photos et enregistrements sont strictement interdits sur les lieux du stage hors autorisation du CIRA.

Le CIRA se garde l'exclusivité de l'utilisation des vidéos, des photographies ou des captations audios. Toute personne y compris les membres qui participent aux stages autorise le CIRA à faire usage de toute image (photographie ou vidéo) sur laquelle il ou elle figure sauf mention contraire faite par écrit au CIRA. La prise de notes peut-être effectuée avec l'autorisation du professeur.

Ci-joint mon règlement d'un montant total de _____ €
Je certifie avoir pris connaissance et accepte les modalités (voir le règlement).

Nom :

Prénom :

(du ou des responsable(s) légal(aux))

Le

à

Ce document vaut pour signature : (inscrire votre nom et prénom)

Strasbourg danse l'été
CIRA 2022
1 A Place des Orphelins
67000 Strasbourg

CONTACT
info@ciradanses.fr
www.ciradanses.fr
Tél. 06 28 84 92 65

